

# Formation de sauveteurs secouristes du travail

Code produit : 0J2 / Version : v2

## FINALITE DE LA FORMATION

Devenir Sauveteurs Secouristes du Travail.

## OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Intervenir efficacement face à une situation d'accident, dans le respect de l'organisation de l'entreprise
- Contribuer à la mise en œuvre d'actions au profit de la santé et sécurité au travail

## PUBLIC CONCERNE/EMPLOI VISE

Toute personne qui, pour des raisons professionnelles ou personnelles, veut apprendre le "geste qui sauve".

Toute personne souhaitant s'impliquer dans la prévention des risques professionnels.

## PREREQUIS

Aucun

## MODALITES

**Durée** : 14 heures / 2 jours

**Effectif** : 4 personnes minimum à 10 personnes maximum

**Type** : Présentiel

**Méthodes et moyens pédagogiques** : Simulations d'accidents, Exercices pratiques au moyen de trois mannequins (adulte, enfant et bébé), Défibrillateur automatique externe de formation adaptable aux mannequins, Plan d'intervention et Plan d'actions prévention INRS, Documents de cours remis aux stagiaires

**Validation des acquis** : Validation des acquis lors d'une évaluation certificative réalisée par le formateur, en vue de la délivrance d'un Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail valable 24 mois. Après cette durée, le stagiaire pourra réaliser le recyclage de la formation par un MAC (maintien et actualisation des compétences).

**Sanction de la formation** : Attestation de fin de formation, certificat de réalisation, carte SST (validité 24 mois)

**Profil de l'intervenant** : Formateur spécialisé dans le domaine

## PROGRAMME

### ❖ Risque de transmission du COVID 19

- Les mesures barrières au travail,
- Le lavage des mains à l'eau et au savon ou par friction hydroalcoolique,
- Comment porter correctement un masque et le retirer,
- Comment mettre des gants et les retirer,
- La conduite à tenir en entreprise en cas de suspicion de COVID-19,
- L'adaptation des gestes de secours et des conduites à tenir pour prévenir les risques de transmission lors d'une intervention.

### ❖ Le cadre juridique de l'intervention du SST

- Dans son entreprise
- En dehors de l'entreprise

### ❖ La protection

- Protection des populations : la sirène
- Face à une situation d'accident du travail, le SST doit être capable de :
  - Reconnaître sans s'exposer lui-même, les dangers persistants éventuels qui menacent la victime de l'accident et / ou son environnement
  - Supprimer ou isoler le danger ou soustraire la victime de la zone dangereuse sans s'exposer lui-même

### ❖ L'examen de la victime

- Reconnaître, suivant un ordre déterminé, la présence d'un (ou plusieurs) des signes indiquant que l'état de la victime est menacé
- Prioriser les actions à mener en fonction des signes identifiés

### ❖ L'alerte

- Les éléments indispensables du message d'alerte pour les secours externes
- Identifier qui prévenir en interne en fonction de l'organisation définie
- Identifier parmi les personnes présentes celles qui sont le mieux à même de déclencher l'alerte
- S'entraîner à passer le message d'alerte aux secours externes ou à la personne désignée

### ❖ Le secours

Au cours de chaque séance pratique, présentation des notions théoriques et réalisation d'exercices pratiques :

- La victime saigne abondamment
- La victime s'étouffe
- La victime est consciente :
  - Elle se plaint de sensations pénibles et / ou présente des signes anormaux
  - Elle présente des brûlures
  - Elle ne peut effectuer certains mouvements
  - Elle a une plaie qui ne saigne pas abondamment
- La victime ne répond pas mais respire
- La victime ne répond pas, ne respire pas : utilisation du défibrillateur automatique externe (DAE)

- ❖ **Le rôle du SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise**
  - Les notions fondamentales en matière de prévention
    - Les notions de danger, situation dangereuse, dommage, évènement dangereux, accident du travail, maladie professionnelle
    - Importance des accidents dans l'établissement ou la profession : éléments statistiques
  - Repérer des dangers dans une situation de travail
  - Supprimer ou isoler des dangers, dans la limite de son champ de compétence, de son autonomie et dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention
  - La remontée d'information au sein de l'entreprise
  
- ❖ **Option intra : 2 heures sur les situations inhérentes aux risques spécifiques de l'entreprise**
  
- ❖ **Epreuve certificative lors d'un cas pratique simulé**

## **LES + ASFO**

---

Nos responsables pédagogiques et intervenants sont des experts reconnus dans leur métier.

Certification AFNOR selon le référentiel ISO 9001.